

Conjoncture de l'ingénierie du BTP à la Réunion à mi-2009.

Dans le contexte économique dégradé de la Réunion, la forte décroissance de la construction, et donc de l'ingénierie du BTP, suscite les plus vives inquiétudes.

Alors que ce secteur restait porteur et croissant depuis le milieu des années 90, dynamisé par les grands projets, la promotion immobilière en défiscalisation, et des transferts financiers importants sur le département, les effets de la crise financière mondiale de 2008, et leurs déclinaisons locales s'installent durablement.

Malgré le soutien au logement social (LODEOM et défiscalisation), la crise de l'ingénierie technique BTP se renforce solidement par :

➤ **Une baisse brutale du volume de la commande privée** : au-delà de la réorientation des lois de défiscalisation, et de la saturation du marché du logement moyen standing collectif défiscalisé (concurrence métropolitaine et locataires peu intéressés), la crise économique a brusquement stoppé la programmation du logement collectif intermédiaire.

➤ **La raréfaction subite des commandes publiques** : le volume a été réduit de moitié dans le domaine des infrastructures entre 2007 et aujourd'hui.

➤ **De nombreuses résiliations de marchés notifiés ou en cours**, plus ou moins précipitées, phénomène lié aux élections municipales et cantonales en 2008. De nombreux abandons de projets, sans nécessairement information des mandants, touchent la plupart des Bureaux d'Etudes Techniques (BET), alors qu'ils maintiennent inutilement moyens humains et matériels, à perte.

➤ **Une forte augmentation de la concurrence** par la multiplication du nombre des bureaux d'études sur la place, ou déclarés comme tels, attirés par le dynamisme du secteur du BTP observé à La Réunion sur les dernières décennies.

La conjugaison des baisses de marché et du nombre des Maîtres d'œuvre techniques qui n'a cessé d'augmenter, a entraîné une baisse considérable des taux de rémunération de nos prestations intellectuelles. Cela s'est vérifié pour l'ingénierie mais encore davantage pour nos partenaires architectes.

Le phénomène cyclique « en forme de vague » bien connu dans notre activité est une nouvelle fois vérifié, bien qu'il semble être particulièrement accentué cette fois-ci. Nous sommes au creux d'une vague dont l'ampleur est exceptionnelle (du jamais vu sur une période de 20 ou 30 ans).

Ces différents facteurs se cumulent et ont pour conséquence directe une **baisse très importante des prix de vente**.

En ces temps de dilution des repères économiques, ignorer les effets pervers de la sous enchère ne semble pas inquiéter quelques donneurs d'ordre. L'attrait illusoire de biens et services « offerts », sans contrepartie apparente, et la recherche systématique des prix les plus bas, avec l'avènement de la consommation de biens manufacturés – souvent de mauvaise qualité – , issus de pays sans protection sociale avec des salaires à 1 € par jour, fait perdre toutes valeurs économiques et sociales.

Ces baisses des prix de nos rémunérations sont rendues possibles par le fait d'une conjoncture très difficile et des situations dramatiques ou irresponsables, et ne peuvent se pérenniser : les références de complexité et de rémunérations établies par le guide Bosson ne sont pas modifiées par une crise.

Au contraire, les périodes économiques de crise font émerger des besoins en haut de gamme ou en très bas de gamme : seul le premier choix est viable, comme en attestent les conclusions des expertises judiciaires relatives aux sinistres et désordres des réalisations au rabais.

Il convient de souligner que les prix pratiqués par certains BET en manque d'activité, présentent **une baisse ahurissante des taux de rémunération, favorisée par des critères d'attribution aveugles au moins disant, retenus par certains maîtres d'ouvrage**.

Cette baisse déjà marquée dans le secteur de l'ingénierie du bâtiment (les missions de référence de la loi Maîtrise d'Ouvrage Publique MOP de 9 à 11% du coût des travaux conformes au guide Bosson, sont constatées entre 6 et 7%), mais elle est très forte dans le domaine des infrastructures (les missions de référence MOP infrastructures de 7 à 9%, sont parfois traitées actuellement à moins de 3% !), avec des défaillances plus que prévisibles des études et des prestataires).



Ces prix ne sont pas justifiés économiquement et sont suicidaires tant pour les BET retenus que leurs clients (les maîtres d'ouvrage ne peuvent attendre en retour des prestations sérieuses : **taux en baisse de moitié = prestations réduites de moitié**).

Les avancées sociales et la formation de nos personnels, l'apprentissage des stagiaires, l'ouverture sur l'actualité professionnelle internationale constituent des coûts incompressibles, sauf pour les stratèges à courte vue. L'application des nouvelles normes thermiques et sismiques, ainsi que des EUROCODES à la R2union en 2010 impose la plus haute considération de nos études techniques.

Les coûts des ingénieurs et techniciens diplômés et compétents sont homogènes dans les sociétés d'ingénierie et chez tous les acteurs de la construction. Les économies sur l'ingénierie, conception et réalisation, coûtent finalement très cher.

L'économie de la construction repose sur des prestations d'ingénierie indispensables et complètes. Rappelons à ce titre que les études de conception offrent un rapport de 1 à 10 entre l'investissement en maîtrise d'œuvre, et les économies réalisées sur des travaux circonscrits et maîtrisés. En clair il vaut mieux payer 1 ou 2 euros de plus en conception pour à la fois économiser 10 euros de travaux et avoir au final un projet de meilleure qualité (à la livraison mais surtout sur le long terme).

Nos clients publics doivent enfin comprendre dès aujourd'hui, si ce n'est déjà fait, que les adjudications sont à attribuer au **mieux disant** (moyens humains, compétences, délais, cohérences prix-temps passés, prix cadré par le guide Bosson), pour préparer l'avenir.

Les perspectives à court et moyen terme sont mauvaises, nous restons donc très inquiets **pour le devenir de notre profession, comme celui de nombreuses entreprises du BTP**, dont la commande est généralement liée et consécutive aux études de maîtrise d'œuvre.

Les pertes d'effectifs sont actuellement de près de 25%, pour une chute d'activité de l'ordre de 40%. Plusieurs bureaux d'études ont déposé le bilan en 2009. L'année 2010 va certainement voir s'aggraver cette situation. Le protocole d'accord relatif au dispositif de soutien aux entreprises liées au secteur des transports de matériaux, du bâtiment et des travaux publics de la Réunion affectées par la crise (dit "**protocole Novelli**") signé le 27 juillet 2009 en préfecture, et effectif le 3 août 2009, **exclu extraordinairement les prestataires du bâtiment et des travaux publics que nous sommes.**

Au-delà des difficultés financières que nous devons gérer, qu'allons nous faire de nos jeunes, de plus en plus nombreux, qui cherchent des stages durant leur formation puis arrivent sur le marché du travail ? Malgré les formations de qualité développées en particulier dans les établissements universitaires du Sud, les débouchés sont totalement en panne, y compris pour les stages.

En cette période d'incertitudes et de défiance, le plan de relance de l'Etat tarde à se matérialiser. S'il a été constaté un regain d'appels d'offres à partir d'avril 2009, il n'a concerné que des projets de petites ambitions, généralement de l'ordre de 1 M€ de travaux, ce qui est insuffisant pour permettre aux BET de la Réunion de maintenir leurs structures.

Les projets de grande envergure sont plutôt annoncés pour 2010 avec une prépondérance pour des marchés de conception-réalisation, ce qui n'est ni favorable à notre profession, ni à nos donneurs d'ordres.

Les grands projets à venir, Tram Train et Route du Littoral, vont à priori malheureusement peu concerner les PME locales : les retombées économiques du projet de la Route des Tamarins sur l'ingénierie locale sont quasi inexistantes.

Les donneurs d'ordres publics et les élus doivent **prendre conscience de la gravité de la situation, et réagir très rapidement, avant qu'il ne soit trop tard**, et que l'ingénierie locale, forte de près de 350 spécialistes, ne se délite. Contrairement aux effets d'annonce récents, notre profession ne ressent aucune perspective d'amélioration pour 2010.

Les sociétés d'ingénierie déploient des efforts considérables pour le maintien de la qualité et du dynamisme du secteur, qui ne porteront leurs fruits qu'avec la contribution éclairée des collectivités et des donneurs d'ordres de la Réunion.

Saint-Denis, le 1^{er} septembre 2009.

Pour le SYNTER,
le Président, Hervé GAUDEX.

